tation. Des 5, 6 ou 10 branches artérielles qui pénètrent séparément dans la rate, chacune se distribue dans un rayon déterminé sans communiquer avec les autres. « Il semble donc, dit Assollant (p. 37), que chaque artère ait un département que ses divisions remplissent et au delà duquel elle ne s'étende pas par voie d'anastomose. » En coupant la moitié des branches artérielles qui se rendent à la rate, Assollant a vu la partie correspondante de la rate se gangrener, de même qu'en les ligaturant, Heusinger (1817) les a vues s'affaisser et se flétrir, tandis que la portion de la rate restée en connexion avec les branches artérielles intactes continue à demeurer saine.

Cependant, l'indépendance de ces départements spléniques est loin d'être complète chez l'Homme et la plupart des Mammifères, car le parenchyme splénique est partout continu comme le réseau capillaire reste commun. Il en va autrement chez les Cétacés, où la séparation des départements ou lobes devient complète, chacun s'enveloppant d'une tunique conjonctivo-musculaire propre.

Sur les Oxyures des Mammifères,

par L.-G. Seurat.

Nous avons montré, à propos des Oxyures de l'Écureuil de Gétulie, que les Oxyures des Mammifères appartiennent à deux rameaux bien distincts, les formes les plus évoluées du premier phylum étant les *Dermatoxys* et l'*Oxyuris equi* (Schrank, 1788). L'Oxyure du Cheval devant, selon les règles de la nomenclature zoologique, être adopté comme type du genre *Oxyuris*, les formes du second phylum ne peuvent être maintenues dans ce genre; pour l'une d'elles, nous maintiendrons le genre *Passalurus* Dujardin; pour les autres, il y a lieu de créer deux genres nouveaux dont les types seront respectivement l'*Oxyuris obvelata* (Rud.) des Rongeurs et l'Oxyure vermiculaire.

1. *Syphacia* nov. g. (1). — Cuticule finement striée transversalement; pore excréteur très petit, situé sur la ligne médiane ventrale, en arrière du bulbe œsophagien, en rapport avec une vésicule excrétrice arrondie. Bouche limitée par trois lèvres; cavité buccale nulle. Œsophage renflé en massue dans sa région terminale, en rapport avec un bulbe à appareil denticulaire (*proventricule*). Intestin rectiligne, aussi large que le bulbe à son origine. Deux glandes rectales très apparentes.

Vulve s'ouvrant dans la région antérieure du corps, en arrière du pore

(1) Syphax, roi de la Numidie occidentale.

excréteur, en rapport par un court vagin avec un ovéjecteur cuticulaire remarquable par l'épaisseur de son assise musculaire. Trompe impaire très allongée. Utérus étroits, parallèles.

Queue du mâle terminée par une pointe allongée, ornée de deux ailes étroites qui s'étendent jusqu'à l'origine de cette pointe. Deux paires de papilles préanales sessiles; la première située sur la lèvre supérieure du cloaque; une paire de papilles post-anales pédonculées soutenant en arrière les ailes caudales; pores caudaux situés vers le milieu des ailes Spicule relativement long, très apparent; gorgeret dirigé transversalement.

Type : *Oxyuris obvelata* (Rud.). — Cette forme type, bien qu'ayant été observée par de nombreux auteurs, nous paraît connue d'une manière insuffisante, en sorte qu'il est utile d'en reprendre la description.

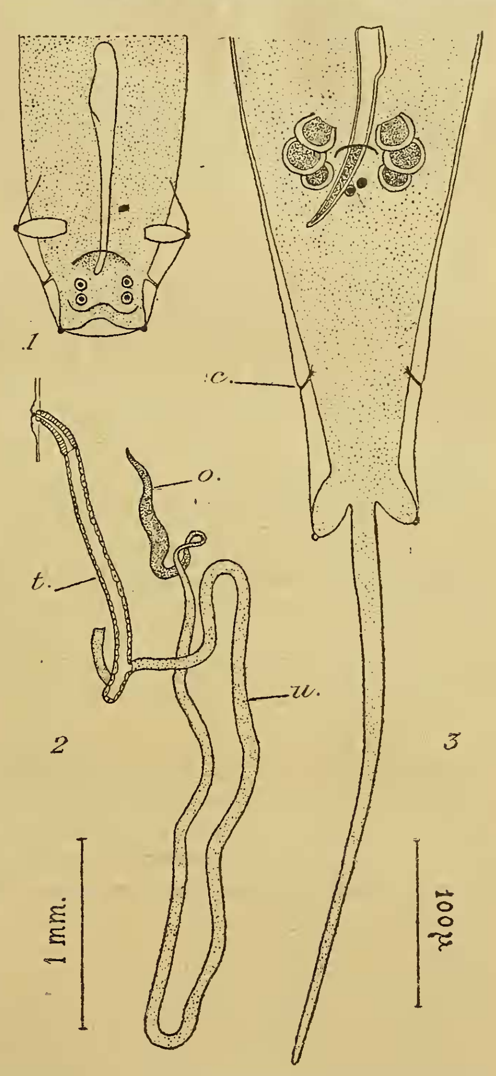


Fig. 1. — *Fusarella vermicularis* (L.). Extrémité caudale du mâle vue par la face ventrale.

Fig. 2. — Organes génitaux femelles du *Syphacia obvelata* (Rud.); *o*, ovaire; *u*, utérus; *t*, trompe (*Gross.* : *échelle 1 millimètre*; *un seul tube génital a été figuré*).

Fig. 3. — *Passalurus ambiguus* (Rud.). Extrémité caudale du mâle, vue par la face ventrale; *c*, orifice de la glande caudale droite (*Gross.* : *échelle* 100 μ).

Syphacia obvelata (Rud.). Synon. *Fusaria obvelata* Zed., 1803; *Ascaris obvelata* Rud.; *Oxyuris obvelata* Bremser, 1819; *Oxyuris stroma* Linstow, 1884.

Femelle. — Longueur totale 6 millimètres; épaisseur maxima, 275 μ. Corps courbé en point d'interrogation, terminé par une queue grêle, allongée (1 septième de la longueur

totale); celle-ci présente deux épaississements cuticulaires à son origine, sur les lèvres antérieure et postérieure de l'anus; les orifices des glandes caudales sont situés au cinquième antérieur de sa longueur.

Stries cuticulaires écartées de 7 μ; dans la région céphalique la cuticule forme une expansion vésiculeuse. Deux ailes latérales très étroites, s'étendant sur presque toute la longueur du corps. Pore excréteur arrondi, très petit, s'ouvrant au milieu de la distance du bulbe à la vulve, à 240 μ en avant de celle-ci. Œsophage entouré par l'anneau nerveux au sixième antérieur de sa longueur; sa longueur (y compris le bulbe) est le douzième de celle du corps.

Vulve située au centre d'un écusson cuticulaire légèrement saillant, à 400 μ au delà du bulbe; chez les femelles jeunes, venant d'être fécondées, elle est fermée par un tampon de couleur brune; chez les femelles âgées, le vagin est extroversé en partie, ce qui la rend très saillante. Ovéjecteur cuticulaire court (175 μ) dirigé vers l'arrière, non différencié en vestibule et sphincter, élargi en entonnoir dans sa région distale. Trompe très allongée (1mm325), dirigée vers l'arrière. Utérus parallèles, venant déboucher à une petite distance en avant de la région terminale, en cul-de-sac, de la trompe; ils sont étroits, renfermant deux à trois rangées d'œufs et atteignent 6mm4 de longueur. Œufs fusiformes, très gros, mesurant 115 μ de longueur sur 35 μ de largeur, aplatis sur une face, accolés deux à deux par cette face aplatie et peu nombreux : nous en avons compté 140 dans les deux utérus et la trompe d'un individu adulte. Ovaires noirâtres, parallèles, en massue.

Mâle. — Beaucoup plus petit que la femelle, replié en cercle. Longueur totale 1mm300; épaisseur maxima 122 μ. La longueur de l'œsophage (y compris le bulbe) est le septième de celle du corps; pore excréteur ventral à 90 μ au delà du bulbe.

La caractéristique de cette espèce réside dans l'existence de trois mamelons cuticulaires hémisphériques, striés transversalement, ornant la face ventrale; le premier est situé à 145 μ en avant du cloaque, le second à peu près au milieu du corps. Cloaque limité par une lèvre supérieure saillante; queue allongée : 130 μ. Spicule droit, relativement grand (80 μ de longueur); le gorgeret qui mesure 35 μ présente à son extrémité libre un crochet en ardillon d'hameçon, sa forme étant ainsi celle du même organe chez l'*Oxyuris pallaryi* Seurat.

Affinités. — Linstow a décrit cette espèce, en raison des trois mamelons qui ornent la face ventrale du corps du mâle, sous le nom d'*Oxyuris stroma*, sans remarquer que Leuckart (1) avait précédemment signalé l'existence de ces productions cuticulaires comme une particularité de l'*Oxyuris obvelata*. Le *Syphacia obvelata* présente la plus grande analogie avec le *S. pallaryi*, dont il diffère essentiellement par le nombre plus élevé (3 au lieu de 2) des mamelons cuticulaires du mâle.

Habitat. — Aux nombreux hôtes de cet Oxyure, nous ajouterons le Rat rayé (*Arvicanthis barbarus* L.) du Nord Africain (Bordj-Menaïel, Kabylie, 25 août 1915, Dr Pron).

(1) *Menschl. Parasit.*, vol. II, 1876, p. 308.

Nous rangeons également dans le genre *Syphacia* les formes de grande taille, à vagin distinct, extroversé après l'accouplement, du type de l'*Oxyuris hilgerti* Seurat, 1915.

2. *Passalurus* Dujardin 1845. — Cavité buccale courte, présentant à sa base trois denticules qui entourent l'orifice de l'œsophage. Œsophage renflé en massue dans sa région distale et relié à un appareil denticulaire. Pore excréteur situé au delà du bulbe, sur la ligne médiane ventrale, au centre d'une aire elliptique allongée suivant l'axe du corps. Vulve non saillante, en rapport avec un ovéjecteur cuticulaire très court, à musculature peu développée et à revêtement cuticulaire très mince. Trompe différenciée en un organe d'emmagasinement des œufs. Utérus parallèles, renfermant chacun un petit nombre (une cinquantaine) d'œufs ; en avant de la vulve s'attache un long filament libre dans la cavité générale, se terminant au voisinage de l'anus. Queue (femelle) très allongée, terminée par un long mucron ; les glandes caudales s'ouvrent à peu de distance au delà de l'anus ; chez les femelles âgées, la partie subterminale de la queue présente un aspect moniliforme.

Queue du mâle très longue, brusquement tronquée aux 2 cinquièmes de sa longueur et terminée par une longue pointe ; trois paires de papilles sessiles énormes, contiguës, situées à droite et à gauche du cloaque ; deux petites papilles sessiles, immédiatement en arrière du cloaque ; deux papilles pédonculées à l'origine de la pointe caudale, soutenant les ailes. Spicule relativement court (1 quarantième de la longueur du corps) ; pas de gorgeret.

Type : *Passalurus ambiguus* (Rud.)

3. *Fusarella* nov. g. — Cuticule formant deux expansions vésiculeuses céphaliques ; deux ailes latérales très étroites, naissant à peu de distance au delà de l'anneau nerveux, s'étendant jusqu'au delà de l'anus chez la femelle. Pore excréteur au delà du bulbe œsophagien. Trois lèvres buccales ; cavité buccale nulle ; œsophage renflé en massue dans sa région terminale, entouré par l'anneau nerveux au tiers antérieur de sa longueur, en rapport avec un bulbe à appareil denticulaire. Intestin rectiligne ; deux glandes rectales. Queue de la femelle conique, relativement courte ; pores des glandes caudales au quart antérieur de sa longueur. Vulve non saillante, située au tiers antérieur du corps ; ovéjecteur cuticulaire très court, formant avec la région initiale de la trompe un réservoir piriforme ; trompe impaire courte ; utérus parallèles.

Queue du mâle brusquement coupée à peu de distance en arrière du cloaque ; deux ailes caudales soutenues en avant par une paire de papilles préanales pédonculées, en arrière par deux grosses papilles insérées à l'extrémité de la queue. Deux paires de papilles post-anales

sessiles ; orifices des glandes caudales à la hauteur de la première paire de ces papilles. Spicule relativement allongé ; pas de gorgeret.

Type : *Fusarella vermicularis* (L.) Synon. *Ascaris vermicularis* L. ; *Fusaria vermicularis* Zeder 1803 (1) ; *Oxyuris vermicularis* Brems. 1819.

Ce genre est nettement caractérisé par la simplicité de l'ovéjecteur, la queue brusquement coupée du mâle, l'existence d'une paire de papilles préanales pédonculées et l'absence de gorgeret.

La réaction du biuret dans l'estomac malade, a jeun, en l'absence de résidus alimentaires,

par L. Pron.

Presque tous les vieux gastropathes présentent, à jeun, du clapotage, qui a souvent besoin d'être recherché par une méthode d'exploration spéciale, et qui, en général, n'est pas dû à de la stase alimentaire. Je n'ai trouvé cette dernière que 9 fois sur 195 cas.

Sur les 186 cas restants, la réaction du biuret, à froid, était positive 166 fois, soit avec un pourcentage de 86 p. 100. Elle était forte (coloration rose-carmin : propeptones et peptones), 64 fois ; moyenne, 44 fois (coloration rose violet) ; faible, 58 fois (coloration violette : syntonines). Dans cette dernière catégorie rentrent les cas où la présence de bile gênait ou masquait la réaction.

Dans tous les cas, l'absence de résidus alimentaires a été vérifiée par l'addition de solution iodo-iodurée, qui n'a amené aucun changement de coloration dans le liquide extrait de l'estomac de sujets ayant, la veille au soir, fait un repas variable, mais dans lequel entrait toujours du pain. Dans un grand nombre de cas, l'examen microscopique a été pratiqué ; il a été constamment négatif, même lorsqu'il portait sur le culot obtenu par centrifugation. A ce sujet, j'insiste sur ce fait que la réaction était plus marquée, en opérant sur le liquide surnageant que sur le culot lui-même ; celui-ci était, le plus souvent, composé de grains riziformes de mucus concrété.

Sur les 166 fois où la réaction du biuret était présente, l'acide chlorhydrique libre, recherché avec le diméthylamidoazobenzol, était présent 114 fois, en quantité variant de simples traces à 2 gr. 20, pour une acidité totale allant de 1 gr. 10 à 3 gr. 65 ; *il était absent* 47 *fois*, pour une acidité totale allant de 0 gr. 18 à 3 gr. 30. *Cinq fois, le liquide gastrique était neutre.*

(1) Le nom de *Fusaria* étant synonyme d'*Ascaris* ne peut être conservé pour l'Oxyure vermiculaire.